

# LE PETIT JOURNAL D' AUVILLAR

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Edito

*Et si on parlait des asso ...*

*Ce sont plus de 25 associations qui existent à Auvillar. Dire combien elles sont une richesse pour notre commune est un lieu commun. Elles établissent un lien social essentiel, sont le cœur de réunions conviviales, le reflet d'un réel et puissant dynamisme qui émanent de la volonté de nombreuses personnes. Elles nous offrent activités et festivités qui donnent de la vie à notre village tout au long de l'année.*

*Les associations sont un bien précieux auquel nous tenons tous. Pour fonctionner elles ont besoin de bénévoles nous proposant toutes sortes de "services". D'ailleurs, ne nous comportons nous pas de plus en plus en simples consommateurs exigeants et enclins à la critique, oubliant que derrière chaque événement il y a l'investissement de personnes prêtes à donner de leur temps et de leur énergie pour le plaisir de tous, pour notre plaisir.*

*Or après plusieurs années, la volonté peut s'émousser et le désir de se désengager est légitime et surtout d'autant plus pesant que le nombre de bénévoles se réduit, que les réunions sont désaffectées comme dans une grande indifférence. Alors on cherche à passer le « flambeau ». Dernier constat : peu de volontaires et pas de jeunes pour permettre la passation. Aujourd'hui déjà quelques associations sont en difficulté, elles ont du mal à composer leur bureau. Demain, peut être, elles disparaîtront faute de successeurs. Il en va de même pour certaines de nos fêtes ; je pense à la Fête de la Saint Pierre qui malgré les efforts de ses organisateurs souffre du désintérêt de la population.*

*Est ce un mal général de notre société ou celui de notre cité ? Seuls les Auvillalais et Auvillaraïses peuvent apporter le remède : le goût de l'investissement, le bénévolat, l'amour de son village.*

Christine CAGNATI

## LE MOT DU MAIRE



Le 17 juillet dernier une grande partie de la population auvillaraïse s'est installée devant la télévision (ou l'écran géant de la salle des fêtes) pour regarder l'émission "la carte aux trésors" consacrée à notre département.

Gageons que rares sont ceux qui ont été déçus, tant cette émission s'est avérée valorisante pour notre région et tout particulièrement pour notre village qui a, sans conteste, tiré les meilleurs bénéfices de cette exposition.

Auvillar est en effet apparue sous ses plus beaux atours. Et si le mérite en revient en premier lieu à la richesse de son patrimoine et à sa qualité architecturale, il convient de souligner ici la qualité des prises de vue réalisées par France 3. Ces images ont magnifiquement mis en valeur l'esthétique de notre cité.

L'énigme proposée aux candidats a permis de mettre à l'honneur notre artiste calligraphe Bruno Riboulot, qui, avec talent et passion a montré comment on préparait les rémiges, ces "plumes de marque" qui au XVIIIème siècle rendirent célèbre la cité d'Auvillar.

Nous formons le vœu que cet évènement très porteur puisse renforcer l'image de notre commune qui se positionne ainsi comme un pôle touristique de référence au sein de la Communauté de Communes des 2 Rives et du département du Tarn & Garonne.

D'ailleurs, dans les jours qui ont suivi l'émission, tant le site Internet officiel que le site communautaire ont enregistré un pic important de connexions, ce qui nous laisse espérer que cette mise en lumière ne soit pas un succès sans lendemain ...

Michel DELRIEU

## Conseil Municipal du 23 juin 2008 -----

Lors de sa séance du 23 juin dernier le conseil Municipal a notamment pris les décisions suivantes :

**Emprunt :** Le Conseil a voté la réalisation d'un emprunt d'un montant de 85.000 € auprès de la Caisse d'Épargne. Cet emprunt sera affecté à la réalisation des travaux de la rue Gérard et à ceux relatifs au clocher de l'Eglise.

**Chapelle du Port :** M. Mariano MARCOS, chef du Service Départemental de l'Architecture et du patrimoine du Tarn & Garonne, ayant proposé à la Commune d'assurer gratuitement la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration de la Chapelle du Port, le Conseil a accepté cette proposition (*voir notre article en page 5*).

**Gîte d'Etape :** Le tarif de la nuitée est fixé à 14 € à compter du 15 avril 2009 (*voir notre article en page 3*).

**Loyers communaux :** Les loyers communaux feront l'objet d'une augmentation de 2, 5 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**Travaux de la Rue Gérard :** Le projet d'aménagement de la rue Gérard dont le montant est estimé à 88.000 € fera l'objet d'un appel à concurrence. Le début des travaux est prévu au mois de septembre.

**Ecoles :** Le conseil a décidé de ne pas augmenter le prix des repas de la cantine scolaire pour l'année 2008/2009. En revanche le tarif de la carte garderie pour les lundi, mardi, jeudi et vendredi est fixé 15 € pour 15 accès. En raison de la réorganisation des horaires pour l'année scolaire 2008/2009 la municipalité a retenu le principe d'organiser une garderie le mercredi matin selon des conditions à définir (*voir notre article en page 4*).

**Plan Canicule :** M. Gilles COMPAGNAT a été désigné en qualité de délégué canicule 2008 (*voir notre article à propos du plan canicule en page 4*).

**Circulation :** Le Conseil a adopté le devis de l'entreprise LOUPIAS qui sera chargée de réaliser les travaux de marquage au sol. Ces travaux concernent notamment la réalisation d'un nouveau marquage de stationnement dans la rue de la Sauvetat dans le but de ralentir la circulation. Le Conseil poursuit par ailleurs sa réflexion en ce qui concerne la mise en place de dispositifs de ralentissement (*voir notre article en page 3*).

**Retrouvez l'intégralité du compte-rendu sommaire sur [www.auvillar.fr](http://www.auvillar.fr)**

## Actualités municipales -----

### Responsables des Commissions Municipales :

Les responsables des différentes commissions ont été désignés.

Action sociale :	Jean Pierre ROUX
Tourisme Vie associative Culture :	Vincent MADAULE
Finances Administration générale Personnel :	Bernard ROBERT
Communication :	Laurent CAUWEL
Travaux Urbanisme Voirie :	Olivier RENAUD
Scolarité Jeunesse :	Michel DELRIEU
Développement durable :	Gilles COMPAGNAT
Prévention des risques professionnels :	Arnaud BROUGNON
Plan de sauvegarde :	Alain ARNOSTI

Les Auvillais qui souhaitent participer aux travaux des commissions sont invités à se rapprocher de ces responsables ou de la Mairie.

### Travaux des Commissions Municipales

Il est rappelé que le rôle des commissions est de préparer les travaux du conseil et d'engager un certain nombre de réflexions. Les commissions ne sont donc pas habilitées à prendre des décisions.

Commission action sociale : La commission action sociale s'est réunie le 2 juin dernier. Après avoir procédé à un tour d'horizon des différents sujets, elle a engagé une réflexion sur la structure d'accueil pour personnes âgées. Il a été acté que cette réflexion devait être menée en liaison avec la CC2R et dans le cadre du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale). Enfin, le 3 juillet, le délégué canicule, Monsieur Gilles COMPAGNAT a exposé les grandes lignes du plan canicule et a sollicité (et obtenu) la collaboration des membres de la commission action sociale en cas de mise en œuvre du niveau 2 du plan canicule.

Commission tourisme : La première réunion de la commission tourisme s'est tenue au Sénat le 27 juin. Un état des lieux de la commune a été dressé (hébergements, restaurants, commerces, artisans, artisans d'art, manifestations...). Il est apparu que la politique touristique du village devait s'intégrer dans une démarche plus large, au sein du canton et de la CC2R. Dans ce cadre, il est souhaitable qu'Auvillar apparaisse en tant que pôle touristique et qu'un diagnostic touristique « élargi » au canton et à la CC2R soit établi pour appréhender l'activité touristique locale et définir les axes de développement de façon plus globale.

Cette première réunion a posé les bases du travail de la commission dont il conviendra de préciser le rôle, les missions et le domaine d'action. A l'ordre du jour de la prochaine réunion de travail, figureront : les travaux concrets de la commission, la liaison avec l'Office de Tourisme, l'organisation des manifestations existantes et à venir...

Commission communication : La commission communication se réunit régulièrement principalement pour élaborer la présente publication. Elle poursuit par ailleurs sa réflexion sur d'autres sujets tels par exemple, l'organisation d'une réunion publique d'information.

**Retrouvez l'actualité des commissions sur [www.auvillar.fr](http://www.auvillar.fr)**

## **Actualité de la Communauté de Communes des Deux Rives -----**

Les deux délégués de la commune à la Communauté de Communes des Deux Rives, Michel DELRIEU et Olivier RENAUD, ont intégré les commissions communautaires.

Michel DELRIEU : Commission Travaux Urbanisme Logement – Commission Education – Commission Structures Communautaires

Olivier RENAUD : Commission Sécurité Voirie Transports – Commission Commerce Artisanat Tourisme Communication et Culture

---

### **LES GITES COMMUNAUX**

Avec une capacité de 22 places (18 pour le nouveau gîte, 4 pour le gîte de l'Eglise), la commune a assuré en 2007, 2636 nuitées (soit 300 de plus qu'en 2006).

Le conseil municipal a décidé de porter le tarif à 14 € par nuit à partir du 15 avril 2009. Ce tarif permettra, sur la base d'une occupation évaluée à 70% de la capacité d'accueil, d'assurer le remboursement de l'emprunt contracté pour construire le nouveau gîte, la totalité des charges de personnel, d'entretien, d'eau et d'électricité. Ce tarif permettra également de financer les amortissements pour maintenir la qualité de l'accueil, qui se doit être d'excellent niveau.



Viens peindre Auvillar ?

---

### **CIRCULATION ET SECURITE ROUTIERE**

Prenant acte de la forte demande de la population, la Municipalité a fait de la sécurité des usagers de la voie publique, une de ses priorités.

C'est dans ce cadre, que le Conseil a adopté le devis de l'entreprise LOUPIAS qui a été chargée de réaliser les travaux de marquage au sol. Ces travaux concernent notamment la réalisation d'un nouveau marquage de stationnement dans la rue de la Sauvetat.

S'agissant d'une route départementale, cette réflexion a été menée en collaboration avec le Conseil Général – Subdivision de Valence d'Agen. Le but premier recherché étant un abaissement significatif de la vitesse des véhicules qui empruntent cette voie.

Le principe de basculer le stationnement d'un côté à l'autre de la rue, une première fois après la rue Gérard et une seconde fois après la rue de l'Argenterie, ainsi que la prise en compte de l'accessibilité de chacun à son garage, ont été présentés à l'ensemble des riverains lors d'une réunion explicative en Mairie le 2 Juillet 2008. Le marquage au sol a été effectué les 20 et 21 juillet par la Sté LOUPIAS.

La municipalité poursuit par ailleurs sa réflexion en ce qui concerne la mise en place de dispositifs de ralentissement sur la route départementale qui traverse le village de part en part. Ce projet se heurte cependant à une série de contraintes techniques et réglementaires qui pourraient retarder voire compromettre leur réalisation. A suivre ...

---

## LE PLAN CANICULE

---

Depuis la canicule de 2003, les pouvoirs publics ont élaboré un plan canicule national, piloté par les Préfets et mis en œuvre localement par les Maires. Le plan canicule a pour but la mise en œuvre d'actions adaptées au phénomène climatique. Pour cela, la commission d'action sociale sera chargée, en cas de canicule, de venir en aide aux personnes les plus vulnérables de notre commune. Le plan canicule couvre la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. A ce titre, un délégué canicule est désigné par le Conseil Municipal. Pour notre commune, le délégué canicule est Gilles COMPAGNAT 2<sup>ème</sup> Adjoint.

Il appartient au Maire d'inviter par tous moyens (courrier individuel, journal municipal, internet, etc) les personnes âgées et les personnes handicapées résidant à leur domicile à s'inscrire sur la liste des personnes qui seront systématiquement et prioritairement contactées, afin de vérifier leur besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours, en cas de déclenchement de l'alerte canicule par la Préfecture.

Plus concrètement, les personnes concernées par ce recensement sont :

- **Les personnes adultes handicapées**
- **Les personnes âgées de plus de 65 ans**
  - Qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, affectivement ;
  - ET/OU qui présentent des difficultés d'ordre sensoriel ou moteur, des difficultés à se déplacer.D'autres facteurs entrent en ligne de compte. Vous pouvez en avoir la liste exhaustive à la Mairie.

La Mairie a contacté ou va contacter par courrier individuel l'ensemble des personnes de la commune répondant à ces critères. Si toutefois, vous même ou des voisins et proches n'avaient pas été contactés, merci de le faire savoir à la Mairie.

Un certain nombre de consignes sont à respecter en cas de forte chaleur :

- Ne pas ouvrir les fenêtres la journée, fermer les volets ;
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes ;
- S'hydrater en buvant au moins 1,5 litres d'eau par jour ;
- Se rafraîchir en se mouillant la peau ;
- Prendre des douches fréquentes ;
- Manger plus souvent si manque d'appétit aux repas principaux ;
- Porter des vêtements amples.

La Mairie, le délégué canicule, ainsi que l'ensemble de la commission d'action sociale (Jean Pierre ROUX, Jacqueline BOUCHE, Marie Hélène BRETTE, Bernard ROBERT) restent à votre disposition pour tous renseignements concernant cette question.

---

## CETTE ANNEE A LA RENTREE...

---

A l'école d'Auvillar comme dans toutes celles de l'hexagone de nouveaux horaires seront mis en application. Le nombre d'heures élève/enseignant passe de 26 à 24 heures hebdomadaires. De plus, par la décision ministérielle, la classe est supprimée le mercredi.

La semaine sera donc de quatre jours pour tous. Le mercredi sera réservé aux réunions et formations des enseignants. Cet aménagement permettra la prise en charge quotidienne par les institutrices d'élèves ayant besoin d'une aide individualisée (1/2 heure par jour). De nouveaux horaires sont prévus pour la rentrée et à compter du 2 septembre ils seront les suivants :

8h45 – 11h45	classe pour tous
11h45 – 12h15	aide pour une vingtaine d'élèves
13h15 – 16h15	classe pour tous

Comme un grand nombre de municipalités, celle d'Auvillar devra organiser une garderie tous les mercredis. La formule et les horaires n'ont pas encore été fixés. Ils dépendront des besoins des familles qui ne seront identifiables qu'à la rentrée. En effet, l'annonce tardive de ce nouveau décret n'a pas permis la réalisation d'une enquête avant la sortie des classes. Ce nouveau dispositif va représenter une charge supplémentaire pour la commune. C'est pourquoi le tarif de la garderie du mercredi sera probablement plus élevé. Il n'a pas été arrêté car le personnel nécessaire dépendra du nombre d'enfants à accueillir et des activités proposées.

Peut-être serait il possible, pour soulager les communes, de regrouper les moyens de plusieurs d'entre elles. A suivre ...

---

## L'ÉCOLE ENCORE...

---

Chaque classe s'engage tous les ans dans des projets créatifs et riches d'enseignements pour nos élèves (sorties pédagogiques, découvertes d'auteurs et d'illustrateurs, classe découverte, spectacles de fin d'année...).

Cette année encore, nos institutrices et nos élèves de CM1 et CM2 se sont distingués en remportant le concours de la création d'une fiction, dans le cadre du bicentenaire du Tarn-et-Garonne. Ils ont été récompensés par un séjour à Paris. Nous les félicitons pour ce travail de qualité.

---

## COMMUNICATIONS DIVERSES

---

### CHAPELLE DU PORT

Réfection de la toiture : la tête enfin hors de l'eau !

L'arrêté préfectoral accordant la subvention de l'Etat a été signé à la fin du mois de juin. C'était loin d'être gagné puisqu'une autre commune était également sur les rangs. Cette subvention de l'Etat revêt une importance primordiale puisqu'elle va permettre d'obtenir des subventions complémentaires de la Région, du Département et de la Communauté des 2 Rives à des taux très intéressants (il ne resterait à charge de la commune que 20% des travaux.) De plus, la commune étudie la possibilité d'obtenir le parrainage de la Fondation du Patrimoine, ce qui permettrait de défiscaliser les dons des particuliers.

Les bénévoles de l'association qui ont oeuvré pendant des années trouvent enfin leurs efforts récompensés.

### LE GUIDE NUMERIQUE

Depuis peu, un guide numérique touristique couplé avec un guide GPS est disponible à l'Office de Tourisme d'Auvillar ainsi que dans les communes suivantes : Moissac, qui est à l'origine de ce projet, Castelsarrasin, Lauzerte, Saint-Nicolas-de-la-Grave et Valence d'Agen.

Ce guide se présente sous la forme d'un boîtier à écran tactile qui propose une foule d'informations aux visiteurs. Ce guide d'un nouveau genre s'utilise uniquement dans lesdites communes.

Il oriente le touriste avec une fonction carte, similaire à un GPS de voiture, et il renseigne sur l'historique des monuments et des villages par le biais de sons, textes et illustrations. Il permet de s'informer également sur l'histoire locale, les manifestations...

C'est un outil interactif et ludique qui peut proposer des jeux sous forme de chasse au trésor. Ce guide est gratuit pour les visiteurs qui peuvent le conserver 48h.

L'un des objectifs de ce Guide numérique est de capter les visiteurs de passage et de faire en sorte qu'ils prolongent leur séjour dans le secteur.

### A D S L

A la demande du Conseil Municipal, la Commune d'Auvillar, avec plus de 40 foyers regroupés géographiquement non éligibles à l'ADSL, va bénéficier, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes des Deux Rives, du dispositif « Midi Pyrénées Numérique ».

Ainsi, les particuliers et les professionnels, habitant dans ces zones dites « zones blanches » vont pouvoir, après étude, bénéficier d'une couverture par le biais d'une liaison hertzienne.

### BOURSES D'ETUDES DEPARTEMENTALES

Les dossiers de secours d'études départemental accordés aux élèves des établissements d'enseignement relevant de l'Education nationale et de l'agriculture pour l'année scolaire 2008-2009 sont à retirer en mairie.

Ces secours peuvent être alloués par le Conseil général, compte tenu des ressources des familles, aux élèves titulaires ou non d'une bourse nationale qui fréquentent des établissements d'enseignement supérieur ou du second degré.

Les dossiers sont à déposer en mairie avant le 26 septembre 2008.

### COCORICO !!!!

Auvillar ne manque pas de photographes, tous plus talentueux les uns que les autres, et pourtant personne n'a fixé sur la pellicule, l'escalade en rappel des guides de Tignes qui sont venus replacer le paratonnerre sur le clocher de l'église Saint-Pierre.

Et depuis le début de mois de juin nous avons un coq unique en France, qui arbore une boule dans le dos !

Quant au clocher, il penche toujours autant, mais cela sera réparé avant la fin de l'année.

## **LES DECHETS VERTS**

Un arrêté municipal a été pris le 22 mai 2008, afin de réglementer le dépôt des déchets verts dans la benne située près des ateliers municipaux.

En effet, il était nécessaire de faire cesser la pratique qui consistait à mélanger aux déchets verts d'autres déchets (sacs poubelles, poteries brisées), ce qui entraînait un surcoût important dans leur traitement par la déchetterie de Lamagistère.

Ce surcoût était d'autant plus regrettable qu'il n'était dû qu'à l'indiscipline de très peu de personnes. Le conseil municipal souhaite que ce service soit maintenu, mais il ne pourra l'être que si tous les usagers en respectent les règles de fonctionnement.

## **LES CONTAINERS**

La commune a mis à votre disposition des containers et des caissettes jaunes, afin d'y stocker respectivement les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Le container doit être sorti le jeudi soir et la caissette le dimanche soir, veille de passage des camions-bennes (avec un décalage d'un jour si jour férié dans la semaine). Ils ne doivent pas être laissés en permanence sur la voie publique.

Le non respect de ces consignes constitue une source d'insalubrité et nuit considérablement à l'image touristique du village.

Si vous vous absentez pour quelques jours, utilisez les containers collectifs ou demandez à vos amis et voisins de rentrer vos containers.

---

## **LA VIE AUVILLARISE**

---

### **LE CARNET**

#### **Ils se sont unis :**

Jean-Marc DA CUNHA et Karine ANDREIS le 3 Mai 2008

Jean VARGAS et Laetitia MILOUDI le 10 mai 2008

Antoine VARGAS et Nathalie MARCEL le 12 Juillet 2008

#### **Ils nous ont quittés :**

Aimé BOUÉ le 31 janvier 2008

Denise BOUÉ le 1er mars 2008

Jean Marie LABAT le 14 Juin 2008

Jeannine TAMIETTI le 11 Juillet 2008

Antonia GRIFFOUL le 15 Juillet 2008

### **INAUGURATION D'UN ATELIER DE POTERIE**

Un nouvel atelier de poterie s'est ouvert à Auvillar, rue de l'Argenterie. Nanie et Daniel AZUELOS vous accueillent du vendredi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00.

### **ATELIER GALERIE A7**

L'Atelier Galerie A7, situé au cœur du village, sur la place de la Halle, est devenu au fil des ans un lieu incontournable pour les amateurs d'art. L'association A7 a su insuffler une ambiance de franche convivialité où chaleur, lumière, humour et passion se mêlent. Le vernissage du vendredi 11 juillet a marqué le début d'une nouvelle saison d'expositions dans le vaste bâtiment de l'association.

Du 11 juillet au 10 août 2008, l'exposition « Torrid'Art » rassemble 14 artistes qui présentent leurs œuvres dans les 3 étages (800m<sup>2</sup>) de la galerie. Vous êtes invités à les découvrir tous les jours de 11h à 19h. A voir également, l'exposition permanente de photographies réalisées par Roland Hallez à Juanles-Pins en 1958 consacrées à Picasso, Chagall, Prévert, Rubinstein...

La prochaine exposition se tiendra du 15 août au 14 septembre.

La saison 2008 sera écourtée (ouverture seulement deux mois contre six les années précédentes) faute de bénévoles. Le succès croissant de l'Atelier Galerie A7 impose de nombreuses tâches supplémentaires pour satisfaire l'attente des amateurs d'art. A7 est donc toujours à la recherche de personnes désireuses de participer à ses activités.

N'hésitez donc pas à vous faire connaître au 05 63 39 94 46 ou sur [arts-7@wanadoo.fr](mailto:arts-7@wanadoo.fr).

Un meilleur aperçu du fonctionnement de l'association sur [www.arts-7.com](http://www.arts-7.com)



## **REPAS DE QUARTIER**

Le quartier Cap du Pech avait innové il y a maintenant 9 ans. Le centre du village avait suivi plus récemment. C'est désormais la rue de la Sauvetat qui rejoint le mouvement.

Les repas de quartier se préparent et se tiendront le 6 septembre prochain pour le quartier Cap du Pech et le 13 septembre pour la rue de la Sauvetat.

## **BROCANTE DU 14 JUILLET**



De l'avis même des exposants de bonnes affaires ont été réalisées. Il faut dire que le temps s'y prêtait et que l'exposition qui a commencé le dimanche a attiré beaucoup de monde durant l'après midi.

Que soient tout particulièrement remerciés Guy BOISSIER et Claude MADAULE, anciens conseillers municipaux qui ont prodigué leurs conseils et apporté leur aide à la nouvelle équipe.

Et également, Michèle TOURNIE, Viviane FALC et Jackie BOUCHE qui sont les chevilles ouvrières de cette manifestation.



La brocante à Auvillar, les 13 et 14 Juillet 2008

## **VU DANS LE JOURNAL**



M. Christophe GARDNER est le nouveau correspondant local de la DEPÊCHE DU MIDI.

## **LA SEMAINE MUSICALE**

Cette année, comme ils le font depuis 1983 tous les deux ans, les musiciens et choristes de Tübingen sous la direction de leur chef Hans Walter Mayer, vont venir animer bénévolement les soirées auvillaises et nous offrir un concert de haut niveau au cours de la 2<sup>ème</sup> semaine d'août.

Ce 25<sup>ème</sup> anniversaire de leur venue a été l'occasion de réfléchir aux motivations de la fidélité de ces musiciens à notre village, alors qu'aucun lien officiel n'existe entre Tübingen et Auvillar, ni aucune autre parenté culturelle. Songeons que certains enfants tout petits lors des premières semaines musicales reviennent maintenant adultes avec leurs propres enfants !

C'est pour essayer de renforcer ces liens qu'une association vient d'être créée : la Société Culturelle Franco-Allemande (S.F.A.). Elle a pour but de pérenniser ces échanges et de renforcer ces liens en développant d'autres activités culturelles entre les deux villes.

Pour célébrer dignement ces 25 ans de fidélité, l'association se propose cette année d'inviter les Auillarais à partager un apéritif avec le groupe de Tübingen le jeudi 7 août.



## L'AGENDA

Du 2 au 10 août : 13<sup>ème</sup> semaine musicale (concerts gratuits)

- avec l'ensemble vocal de Tübingen : animations tous les soirs, place de la Halle, du samedi 2 au jeudi 7, et concert final le 8 août, à 21 H à l'église St Pierre (œuvres de J.-S Bach et G. Telemann)
- concert de piano à quatre mains le dimanche 10 août à l'église St Pierre (œuvres de Schubert, Fuchs, Brahms, Piazzola)

Dimanche 10 août : 31<sup>ème</sup> foire-concours de chiens (avec des chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie)

Jeudi 14 et vendredi 15 août : Fête du quartier du Port : Concours de pêche, concours de pétanque, repas gourmand et feu d'artifice le vendredi soir.

Dimanche 17 août : à 17 H concert gratuit à l'église de Grézas (piano, violon et chant lyrique)

Dimanche 7 septembre : Vide-grenier au quartier du Port

Samedi 20 et dimanche 21 septembre : Journées du patrimoine

Samedi 11 et dimanche 12 octobre : Marché potier

Le Petit Journal d'Auvillar a vu le jour le 15 mai dernier et 500 exemplaires ont été distribués. La Commune ayant fait le choix de s'inscrire dans une démarche de développement durable et d'économie, un nouveau moyen de diffusion vous a été proposé : le courriel. Vous pouvez également retrouver l'intégralité du Petit Journal d'Auvillar sur [www.auvillar.fr](http://www.auvillar.fr)

Le format papier est néanmoins maintenu pour tous ceux qui en feront la demande.

En dernière page du numéro 1 du PJA, un questionnaire vous invitait à choisir le mode de réception souhaité. Grand merci à tous ceux qui se sont exprimés et vous avez été nombreux. Plus de 60 foyers nous ont en effet retourné le questionnaire.

Notre objectif reste toutefois d'assurer au PJA la plus large diffusion possible. Aussi, il nous apparaît aujourd'hui prématuré de limiter la diffusion du bulletin à ceux qui nous l'ont retourné.

C'est pourquoi, vous retrouverez à la fin de ce numéro un nouvel exemplaire de ce questionnaire que nous vous invitons à remplir et à retourner à la Mairie.

La rédaction du Petit Journal d'Auvillar vous souhaite d'excellentes vacances estivales et vous donne rendez vous pour un prochain numéro au mois d'octobre.



## QUESTIONNAIRE

(à retourner à la mairie ou à remettre à un élu de votre connaissance)

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse postale :** .....

**Adresse électronique :** .....@.....

- Je désire recevoir le Petit Journal d'Auvillar **par courrier papier**
- Je désire recevoir le Petit Journal d'Auvillar **par courriel**

**Que souhaitez-vous voir figurer dans** le Petit Journal d'Auvillar ?

- rubriques :
- périodicité de parution :
- autres remarques :